



ECO-CONSTRUIRE UN BÂTIMENT AGRICOLE EN PAILLE (3 jours)

OBJECTIFS

Concevoir un bâtiment agricole en paille du projet à la construction.

PROGRAMME

Jeudi 5 septembre

Comprendre les aspects théoriques liés à l'écoconstruction d'un bâtiment en paille pour préparer son projet.

- Concevoir son projet, ses plans, les étapes de la conception de son ouvrage, la paille (historiques, usages...), choix des matériaux.
- Choix de la méthode de construction, techniques associées, les plans, le terrassements, les fondations, les soubassements...

Jeudi 12 septembre

- Savoir construire son bâtiment en paille et comprendre les techniques mises en oeuvre (pose de la paille, les enduits en terre, chaux : méthodes et conseils)..

Jeudi 19 septembre

Maîtriser les différentes technique employant la terre crue associée à la construction paille (bauge,pisé, adobes...). Etre en mesure de réaliser un enduit en terre crue.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et travaux pratiques en atelier.



Jeudi 5, 12 et 19 septembre 2019



à Riscle (Gers - 32)

Intervenant : Christophe MEROTTO de l'Ecocentre Pierre et Terre.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Eco-construire un bâtiment agricole en paille ou avec d'autres matériaux.

DATES : Jeudi 5, 12 et 19 septembre 2019.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros avant le 22 août** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

ÉCO-CONSTRUIRE UN BÂTIMENT AGRICOLE EN PAILLE OU AVEC D'AUTRES MATÉRIAUX

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 21 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 5, 12 et 19 septembre à l'Ecocentre Pierre&Terre, route de Saint Mont 32400 Riscle. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation : nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.